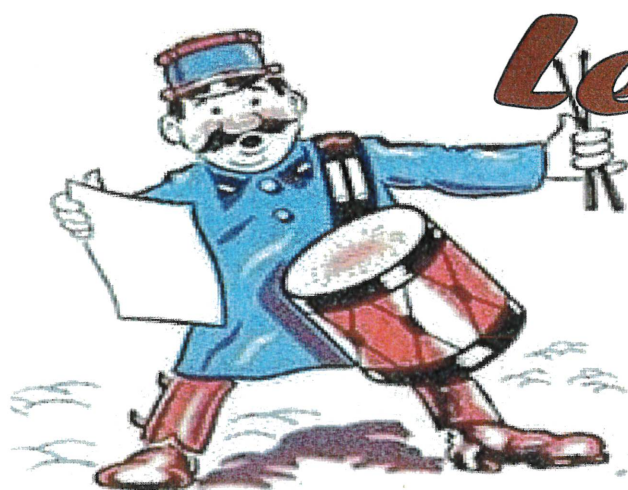




Le tambour Macot

Numéro 12 — janvier 2023

Edito



Je n'en doutais pas, je vous l'avais annoncé, le Tambour Macot est à nouveau au rendez-vous ! L'Équipe éditoriale tient la cadence grâce évidemment à son dynamisme et sa grande qualité de savoir-faire, mais toujours dans la bonne humeur. Elle mérite toutes nos félicitations. Quel grand plaisir pour moi que d'introduire ainsi ce numéro du Tambour, douzième du nom !

Même si tout n'est pas fini loin de là, la situation sanitaire sur l'année 2022 nous a laissé un peu de répit. Mais les vents contraires ne lâchent pas prise ! Voilà que la terrible guerre en Ukraine est en grande partie responsable d'une crise inflationniste importante. Beaucoup de foyers souffrent de l'augmentation des coûts de la vie dans tous les domaines, nous en sommes conscients. On nous annonce aussi d'éventuelles coupures de courant en début d'année prochaine. On nous enjoint à faire des économies d'énergie. Soit ! Beaucoup n'ont pas le choix pour ne pas trop grever leur budget.

Voilà pour la situation nationale et internationale. Qu'en est-il dans notre commune ? Si l'année 2023 s'annonce certainement difficile en termes de budget, celle qui s'achève a été plutôt clémente. Nous avons pu mener à bien tous les travaux d'investissement que nous avions prévus, comme cela est décrit plus loin dans ce numéro. Même en cette période incertaine, nous continuons à étudier des projets pour l'année 2023 (voir là aussi plus loin dans ce numéro) et nous préparons dès maintenant des dossiers de subventions auprès de divers organismes.

Je me dois de vous informer que le conseil municipal est réduit à neuf membres depuis peu. En effet, Laurence FRANCHEQUIN puis François GIL ont présenté leur démission à quelques semaines d'intervalle pour des raisons diverses. Nous regrettons vivement ces départs car chaque membre du conseil apporte une voix particulière qui enrichit l'ensemble. Le conseil peut légalement continuer à travailler ainsi.

Enfin, comme je l'ai déjà fait les fois précédentes, je souhaite vivement que vous participiez les plus nombreux possible aux manifestations organisées par les associations du village ou la municipalité pour que notre village vive et ne soit pas réduit à un simple village dortoir. Les organisateurs en seront ainsi confortés dans leur dévouement. Il me semble constater à l'heure actuelle un certain désintérêt pour les actions qu'ils proposent !

J'espère que vous avez passé de très belles fêtes de fin d'année. Continuez à vous protéger et protéger vos proches du covid, de la grippe et autres infections saisonnières ! Et prenez beaucoup de plaisir à la lecture de ce numéro 12 du Tambour Macot.

Le Maire, Michel NARDIN

Dans ce numéro :

Travaux 2022 et projets 2023 / informations de la commune	2 - 3
Inauguration et exposition	4 - 5
Nos associations	6-7
Dans mon village, il y avait Alexis ...	8
La croix de la Noue	9
Page loisirs spécial Noël	10
La feuille des petits choux !	11
Informations diverses	12

Travaux réalisés en 2022 et projets 2023

Les travaux prévus au budget 2022 de la commune ont été réalisés ou sont sur le point de s'achever. Il s'agit notamment des opérations suivantes :

- **Déplacement de la croix de mission.** Cette croix est maintenant implantée sur le domaine public près du noyer à l'angle des rues Principale et de la Noue. Le transfert et la réfection de la croix ont été effectués par l'entreprise GIROT pour un coût de 1 420 € HT.
- **Mise en enrobé des trottoirs existants.** La longueur totale des trottoirs d'Angeot étant un peu supérieure à 2 kms, nous n'avons réalisé cette année comme prévu qu'une partie de cette réfection. C'est la rue Principale qui a été retenue sur 600m environ depuis la mairie jusqu'en face de la rue de la Noue. Ce travail a été réalisé par la Société Eurovia pour un coût de l'ordre de 50 000 € HT.
- **Modification de l'éclairage public et l'installation de LED.** Cette opération qui rentre dans le cadre de la transition énergétique est réalisée par l'entreprise Baumgartner pour un montant total de 32 300 € HT. Elle est quasiment terminée et comprend le remplacement des éclairages existants par des LED ainsi que l'implantation de 14 nouveaux éclairages LED au sein du village. La pose de trois éclairages avec mâts solaires près de passages piétons isolés devrait être effective d'ici la fin de l'année. Ces modifications importantes de l'éclairage public permettent ainsi d'en réduire le coût et même d'en augmenter la qualité. Une réduction automatique de moitié de l'intensité de lumière est effective de 23h jusqu'à 5h du matin. Après discussion, le conseil municipal ne s'est pas déclaré favorable à l'extinction totale de l'éclairage dans ce même créneau horaire comme ont pu l'appliquer certaines communes.

Tous ces travaux ont bénéficié de subventions à hauteur de 50% à 60%. Elles sont de diverses origines : Etat (Dotation d'équipement des territoires ruraux DETR), Conseil Départemental du Territoire de Belfort, Grand Belfort Communauté d'Agglomération (GBCA).

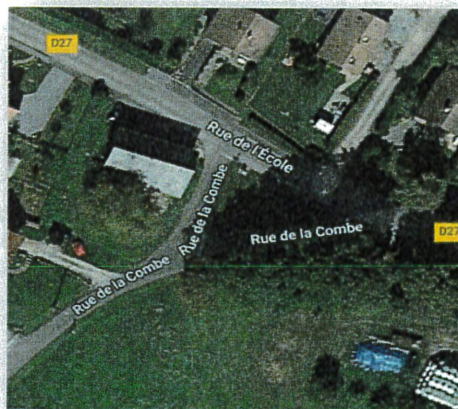
Projets d'investissements en cours d'étude pour 2023

Une réunion publique pour les demandes des citoyens concernant les travaux à venir a eu lieu le vendredi 9 septembre en fin d'après-midi. Une vingtaine de personnes a ainsi participé à cette réunion qui s'est avérée très constructive. Cette expérience sera renouvelée à échéance régulière. Pour donner suite à cette réunion et après discussion en conseil, les projets de travaux décrits ci-dessous pour l'année à venir ont été étudiés.

Bien entendu, la deuxième phase de la **réfection des trottoirs** sera réalisée dans la mesure où nous obtenons suffisamment de subventions. Des demandes ont été déposées en ce sens.

Nous envisageons de **repandre les aménagements existants aux jonctions** entre d'une part les rues Principale et du Bois Zelin et, d'autre part, les rues de la Combe et de l'École.

Ces intersections sont anciennes et leur géométrie n'est plus adaptée à une circulation sécurisée. Des études sont en cours pour envisager leur reprofilage.



Jonctions rues Principale/Bois Zelin et Combe/École

La possibilité de créer un **préau ou un auvent** devant la salle communale, devant la partie cuisine, est aussi à l'étude. Cette extension permettrait de créer un espace abrité d'une trentaine de mètres carrés qui constituerait ainsi une amélioration notable pour tous les usagers de cette salle.

Enfin, une étude est en cours pour la pose éventuelle de **panneaux photovoltaïques** sur le pan du toit de la salle communale orienté au sud. La surface considérée est importante, de l'ordre de 50 à 60 m², et donc le coût d'une telle opération est élevé ; néanmoins des aides financières conséquentes pourraient être obtenues.



Projet de préau devant la salle



Projet de panneaux photovoltaïques

Nouvel employé communal et jobs d'été

Notre employé communal, David SCHILLINGER, a été embauché par la commune et donc intégré dans la fonction publique territoriale début septembre 2022 après quelques semaines d'essai les mois d'été.

C'est dans cette période qu'il a eu la charge d'encadrer trois jeunes de la commune, Perette FRANCHEQUIN, Florine FRANCOIS et Mathieu NAEGEL. Ces jeunes ont travaillé sous sa responsabilité pendant deux semaines pour Perette et Florine et une semaine seulement pour Mathieu, qui devait rejoindre un autre stage.

En plus des travaux d'entretien courants (tonte, nettoyage, ...), ils ont repeint en rose l'abribus devant la mairie sur une idée et sous le contrôle de Laurence FRANCHEQUIN. Un grand merci et nos félicitations pour le travail accompli à tous ces intervenants.

Autres informations importantes de ces derniers mois

RD 83

Un arrêté départemental vient d'être signé interdisant le trafic de camions à moins de 3.5t sur tout le tracé de la RD83 depuis Roppe et jusqu'au-delà de Lachapelle-sous-Rougemont. Les poids lourds contrevenants, qui devraient passer par l'autoroute A36, pourront être ainsi interceptés par la gendarmerie sur toute la longueur de la RD83 et pas seulement dans la traversée des villages comme auparavant.

Cette interdiction ne concerne évidemment pas les entreprises locales qui doivent nécessairement emprunter cette voie. Nous verrons à l'usage si cet arrêté porte ses fruits et conduit à une réduction du trafic poids lourds dans notre commune.

Amazon

À la suite du recours en justice des Amis de la Terre, de diverses associations de riverains et des maires des trois communes de Larivière, Lachapelle-sous-Rougemont et Angeot, le permis de construire d'un très grand entrepôt pour la société Amazon sur l'Aéroparc de Fontaine a été annulé par le tribunal. Amazon a décidé finalement de se retirer définitivement du projet.

Un nouveau permis de construire a été déposé pour un bâtiment devant abriter plusieurs cellules pour diverses activités. L'action des maires était dictée par l'augmentation des nuisances routières et des problèmes conséquents de sécurité que l'implantation du géant américain de la logistique aurait pu entraîner. Nous ne voulions en aucun cas nuire à la création d'emplois dans le secteur. Le nouveau projet va ainsi dans ce sens, même si le surcroît d'activité sur l'Aéroparc ne va pas réduire évidemment les flux routiers dans nos villages tant qu'un plan général de circulation ne sera pas établi.

Cérémonie d'inauguration

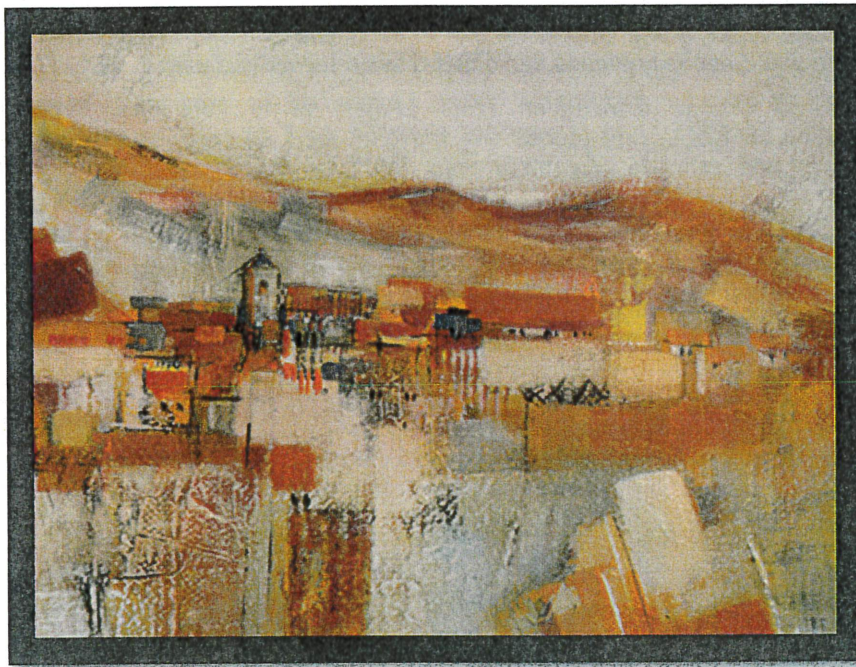
La **cérémonie d'inauguration** de la mairie rénovée a eu lieu le samedi 24 septembre dernier.

Après l'annulation des vœux du maire durant les 2 années de restrictions sanitaires, vous étiez nombreux à prendre part à ce beau moment !

En la présence de Mme Isabelle MOUGIN, conseillère départementale, et de M. Damien MESLOT, Président du Grand Belfort, les participants ont pu échanger avec les artistes, **Sandrine BRINGARD** et **Aline ROY**, autour des œuvres commandées par la municipalité, avant de partager un moment convivial dans la salle Camille.



Lors du dernier tambour Macot, nous vous avons parlé de la création de notre Marianne, qui a pris vie sous les mains de Sandrine BRINGARD.



Aujourd'hui, nous allons vous présenter une autre œuvre qui a intégré les locaux de la mairie.

Peut-être l'avez-vous aperçue lors des dernières élections...

La municipalité a acquis une œuvre originale, signée Aline ROY, exposée dans la salle du conseil.

Pour cette toile de 80 x 100 cm, nommée « **campagne d'Angeot** », Aline, angeoise de naissance et ancienne conseillère municipale, a puisé dans ses souvenirs et a peint à l'acrylique une interprétation libre de notre village et ses environs.

Les contours identifiables du Rossberg se dessinent en arrière plan de touches de couleurs rougeoyantes appliquées au couteau. En s'approchant, on découvre alors avec étonnement la silhouette de l'église Saint Sébastien et l'on devine l'esquisse d'un bâtiment à l'architecture traditionnelle des fermes du Territoire de Belfort.

La toile, mise en valeur par un encadrement au ton cuivré (réalisé à Danjoutin, par Encadrine) sublime le mur crème côté ouest de la mairie.

N'hésitez pas à venir l'observer lors des heures d'ouverture de la mairie !

De Angeot - Haut-Rhin à Angeot - Territoire de Belfort....

Durant le mois de novembre l'exposition sur la vie dans nos villages en 1922 a attiré une cinquantaine de personnes. Créée pour Larivière et adaptée à Angeot, elle a permis aux visiteurs de réaliser combien notre vie a changé depuis l'époque où il n'y avait ni électricité, ni eau courante dans les cuisines.

En 1922, à Angeot il y avait trois couturières, un maréchal-ferrant un chef cantonnier et son aide, plusieurs cafés, au moins deux épiceries. Beaucoup d'hommes étaient cultivateurs, plusieurs brasseurs travaillaient à Lachapelle et deux ouvriers tanneurs travaillaient à l'usine de peausserie de Petitefontaine. On se déplaçait à pied, à vélo ou à cheval. On pouvait prendre la tramway « au poteau » pour aller à Belfort. Pas de cabine de téléphone à Angeot à cette époque, il fallait aller à la poste de Lachapelle....



Dans l'exposition, photos, objets, anciennes publicités, articles de journaux ont permis de voir l'évolution de la vie durant ce siècle.

Les photos de mariage, d'écoliers ou du Général DE GAULLE saluant la foule amassée devant les grilles de l'école ont rappelé aux plus anciens de nombreux souvenirs.



Les plus jeunes étaient conviés à un jeu de piste se terminant par une expérience originale pour eux : moudre du café à la main !

Cette exposition va maintenant partir à Reppe. Mais devant l'intérêt du public pour le passé du village, et pour que les vieilles photos ressorties ne retournent pas dans les placards, des rendez-vous « histoires d'Angeot » seront organisées une fois par mois en 2023. On vous y attend !





Mi-novembre 2022, l'association Pyxis a tenu son assemblée générale à Angeot.

Durant l'année scolaire 2021-2022 l'association a réussi à organiser cinq concerts : le traditionnel concert d'automne à Angeot, deux concerts de musique baroque à Belfort et deux concerts autour des lavoirs de Chavannes-les-Grands et Chavanatte. Ces deux manifestations et la fête de la musique à Angeot se sont inscrites dans le cadre des festivités du Centenaire du Département. Le Bureau a été reconduit à l'identique et les rapports moraux et financiers votés à l'unanimité.

La situation financière est encore correcte mais une inquiétude se fait sentir, car les sommes perçues à la fin des concert n'ont jamais permis de compenser les dépenses engagées même si les cachets versés aux artistes sont modestes. Un débat s'est engagé pour trouver des solutions à ce problème, tous souhaitant que l'activité culturelle de l'association puisse perdurer.

Du reste des projets d'animation musicale du village sont déjà lancés. Affaire à suivre....

Concert *Musique à la volée* du 16 octobre 2022

En ce bel après-midi d'automne, le duo Malka a emballé le public venu assez nombreux l'écouter à la salle Camille. Sophie ELERT à la harpe, seule ou accompagnée de Jean-Daniel CHEVALIER au violon ou à la guitare, a tout d'abord interprété de sa voix chaude et vibrante des chants celtiques alternant airs patriotiques et nostalgiques.



Puis Jean-Daniel jouant de l'accordéon, Sophie virevoltant un tambourin dans les mains, le duo a ravi le public d'airs gais et dansants de musique klezmer.

Les randonneurs d'Angeot

Patrick PAQUOT, Président de l'association des randonneurs d'Angeot, nous a annoncé que les marches en semaine reprendront avec les adhérents dès fin février 2023 ; une bonne nouvelle qui nous promet l'arrivée prochaine du printemps ! Le club continue, malgré la « trêve hivernale », de se retrouver autour des marches populaires locales les weekends et jours fériés.

Pour tout renseignement vous pouvez contacter l'association par mail à l'adresse suivante randonneurangeot@gmail.com

ou par téléphone au 0769064508 en laissant un message en cas d'absence.



Le Théâtre des Prés Jolis

Sur l'invitation du théâtre des Prés Jolis, Saint Nicolas et le Père Fouettard sont venus rendre visite à une quarantaine d'enfants du village le samedi 3 décembre 2022.

Ils ont distribués chocolats et jean bonhommes ainsi que des peluches pour les nouveau-nés et ont pu voir que tout ses enfants étaient bien sages ! Très contents de l'accueil qui leur a été fait, nous avons entendu dire qu'ils reviendront l'année prochaine ...

POUR INFO :

Le Théâtre des Prés Jolis a repris ses répétitions et les représentations auront lieu les **samedis 11, 18 et 25 mars 2023**. On espère vous y voir !



L'Angeloise



Depuis la reprise en octobre à la Salle Camille, il y a 14 personnes, dont 10 d'Angeot, qui participent aux séances de **Gym-Fitness** "organisée" par l'Angeloise avec Mme Véronique PILLER, animatrice sportive diplômée.

A la suite des 9 séances passées avant Noël, des lundis (hors jours fériés et vacances scolaires) de 18h à 19h, **18 séances** sont reprogrammées jusqu'en juin 2023.

La participation est de **54 €** (soit 3 euros par séances seulement !)

Rendez-vous le lundi 9 janvier 2023 !

Cette gymnastique vise à renforcer les articulations, se muscler avec la méthode Pilate, obtenir un meilleur équilibre (prévention des chutes) une meilleure coordination (travail sur step) avec échauffement en début de séance, étirements, assouplissements en fin de séance, moments de relaxation tous les 15 jours. Se munir d'un certificat médical.

Décorations de Noël 2022

A pied d'œuvre les samedis matins à la salle Camille depuis le mois de septembre, Cosette, aidée de quelques bénévoles, a réalisé les décorations de Noël qui ont été installées le 4 décembre 2022. Imaginées sur le thème des contes de notre enfance, vous croirez ainsi, à différents endroits du village, le petit Chaperon Rouge et les trois petits cochons, Cendrillon et la Belle au bois dormant. Sans oublier la troupe de lutin dévalant à ski la piste noire à proximité de la mairie !



Dans mon village, nous connaissions tous Alexis...

Alexis nous a quitté dans la nuit du 15 août 2022 suite à un accident de voiture sur une route de Haute-Saône. Il était accompagné de son ami Graig. Aucun des deux n'a survécu.

De nombreux habitants d'Angeot ont rendu un dernier hommage à Alexis GIRARD, le samedi 20 août.

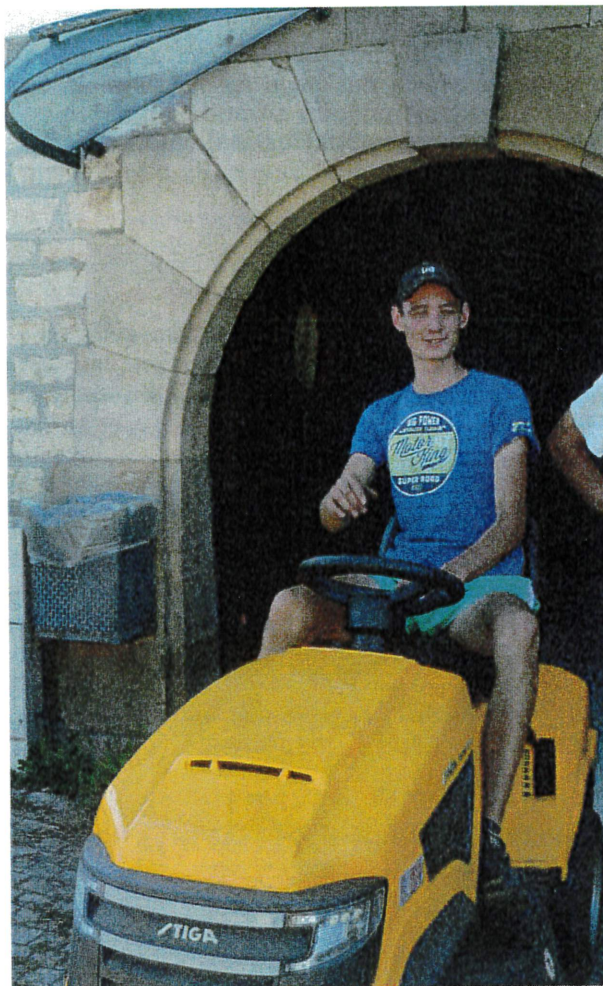
Alexis était un enfant du village, né en 2002, il vivait avec ses parents, Pascal et Nathalie, et sa sœur Maude.

Enfant, il partageait sa vie entre le domicile de ses parents et la rue du Bois Zélin, chez tata Bernadette, où il était gardé et élevé au milieu d'un grand nombre d'enfants. Alexis y trouvait toujours sa place.

Puis le temps d'aller à l'école arriva. Alexis avait du mal d'accepter de rester enfermé et apprendre. Lui ne rêvait que de nature, avec les encouragements de son entourage.

Il passait toutes ses vacances en Haute Marne chez ses grands parents agriculteurs. Alexis y trouva une passion qui n'allait plus le quitter : « Les engins agricoles ».

En 4ème, il fait son entrée à l'école agricole de Montbozon, passe son brevet, puis continue ses études en alternance avec des périodes de stages chez les agriculteurs de la région.



A force de persévérer, il obtient un Bac pro-agro-équipement. Pendant 3 années de suite, il est venu travailler pour la commune d'Angeot en job d'été.

Alexis était passionné de mécanique. On ne compte plus les tondeuses qu'il récupérait et mettait en état de marche avec son papa. On pouvait lui demander un service et c'est avec joie qu'il le rendait.

Il devait commencer son apprentissage à l'entreprise MELLIAND d à Angeot en septembre.

Alexis, nous garderons de toi, ton sourire, ta franchise, ta volonté d'y arriver.

Alexis tu nous manques, tu laisses ta famille et tous ceux qui t'ont aimé
dans une profonde tristesse.

Nous présentons à ton papa, ta maman et à ta sœur Maude notre soutien et nos condoléances.

Adieu Alexis...

La croix de la Noue

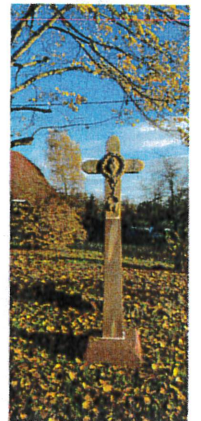
A l'entrée du village, côté Lachapelle, se dresse depuis peu une croix en grès rose des Vosges.

Non ! Le conseil municipal, en octobre, n'a pas décidé d'en ériger une mais, profitant d'une subvention du Grand Belfort pour la remise en valeur du patrimoine vernaculaire des villages, a choisi de la sortir de la propriété privée où elle était cachée derrière une haie depuis une vingtaine d'années pour la mettre en valeur.



M. GIROT, entrepreneur de Rougemont-le-Château, l'a démontée au printemps dernier, l'a décapée, en a remplacé la colonne qui était très abîmée et l'a mise en place par une belle journée d'automne.

Elle a ainsi retrouvé son utilité première, celle d'indiquer un croisement de chemins et de guider les pèlerins.



21 février / 6 novembre



**Été 2002 / automne 2022
un sacré changement !**

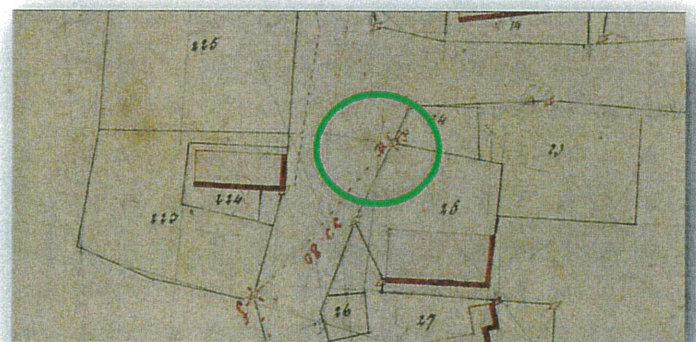
Son décor, bien restauré, présente quatre coquilles Saint Jacques en lien peut-être avec le chemin du même nom qui passe par Angeot.

La couronne tressée et le cœur flamboyant qui ornent son croisillon indiquent qu'elle est dédiée au Sacré-Cœur, dogme très en vogue au XVIII^{ème} siècle suite aux révélations de Marguerite-Marie Alacoque.

Une jolie rose dont les épines viennent rappeler les souffrance du Christ surmonte un bénitier.

Aucune inscription ne permet de savoir quand elle a été érigée et nous n'avons trouvé pour le moment aucun texte faisant mention de son installation à ce carrefour.

Cependant, il existait déjà une croix en 1831 à l'endroit où elle se trouvait avant son déplacement près du tilleul, comme on peut le voir sur le cadastre napoléonien consultable aux archives départementales de Belfort.



Dans les villages alentour, une seule croix lui ressemble : celle qui se dresse dans le village de St Cosme en contrebas du cimetière et dont le socle porte l'inscription 1714 ; une des rares croix qui n'a pas été détruite lors de la Révolution française. Deux autres croix existent à Angeot. Celle du croisement des rues des Ecoles et de la rue Principale, de même facture que celle de la Noue, qui a déjà été restaurée et légèrement déplacée lorsque la mairie a fait construire l'arrêt de bus. Elle est aussi mentionnée sur le cadastre napoléonien. La deuxième croix qui se dresse rue du Bois Zélin n'est pas indiquée sur ce document ce qui concorde avec la date 1863 inscrite sur son socle. Ces croix jouaient un grand rôle autrefois. Les anciens du village se souviennent encore des processions qui avaient lieu chaque 15 août lors de la St Sébastien, jour de la grande fête du village. Le prêtre, suivi des fidèles, allait d'une croix à l'autre bénissant les maisons et leurs occupants.

D'autres se souviennent de leur agacement d'enfant car chaque fois qu'ils passaient devant cette croix ils devaient enlever leur béret, s'agenouiller et se signer ! Bien que la religion chrétienne ait perdu de son influence, ces croix gardent un sens humain, celui qui nous unit aux générations précédentes qui ont vécu là.

Amusons-nous un peu...



Cherche & trouve



Noël



Les mots cachés de Noël

I	X	V	F	J	P	C	Z	A	W	Q	C	Z	F
J	M	Q	L	B	L	U	G	E	N	J	H	G	X
B	O	Q	A	A	L	U	T	I	N	M	E	Q	R
D	G	U	I	R	L	A	N	D	E	X	M	Q	A
Q	B	R	R	B	C	L	S	X	R	E	I	I	Q
F	U	A	E	E	A	I	C	R	G	A	N	T	S
X	C	C	N	E	D	S	J	E	U	Z	É	A	B
H	H	J	N	B	E	T	Y	E	I	H	E	J	P
M	E	G	E	I	A	E	J	F	L	O	C	O	N
X	E	E	F	J	U	V	U	M	G	Y	Z	Y	Y
F	G	L	P	P	X	P	Y	L	E	T	T	R	E
U	X	P	N	E	I	G	E	O	T	L	C	A	S
K	K	T	U	Q	P	D	H	E	C	F	H	P	O
Z	S	A	P	I	N	B	O	N	N	E	T	G	M



JEU DES 7 ERREURS



Sapin Luge Laitin Garlands Sages Sages Laitin Sages
Pucke Pucke Pucke Pucke Pucke Pucke Pucke

Retrouve dans chaque numéro du Tambour Macot, cette nouvelle page, entièrement dédiée aux enfants et adolescents du village.

Partage avec nous ton talent caché, ta passion, parle nous de tes loisirs, d'une recette ou d'un bricolage à réaliser et que les copains et copines du village pourront découvrir et reproduire chez eux.

Pour cette deuxième édition, tu pourras découvrir la passion de Clara !

Une ado passionnée : Clara, musicienne

Clara a 12 ans. Sa passion pour le violon l'anime depuis la moitié de sa vie. C'est en assistant à une démonstration lors d'une matinée porte ouverte organisée à Frais pas l'école de musique de la CCTB, en 2015, que Clara se prend d'amour pour cet instrument.



Mais à 5 ans, trop jeune pour entamer le solfège, Clara débute alors par une année de flûte en parallèle des cours d'éveil musical.

Son éblouissement pour le violon n'ayant pas faiblit, c'est l'année suivante, à l'âge de 6 ans que Clara entame ses premières leçons.

Durant 4 années, elle apprend les rudiments avec un professeur qu'elle connaît bien : l'Angelois Félix Verry. Depuis 2 ans, elle parfait son apprentissage auprès de Véronique Wartelle.

Suivre une formation au conservatoire demande un sacré engagement !

Clara fait preuve d'une grande détermination :

- ⇒ 1h30 de solfège par semaine
- ⇒ 1h15 de pratique collective par semaine, à choisir entre chorale ou orchestre. Clara a préféré intégrer l'orchestre de cordes « Tir pouss »
- ⇒ 3/4h de leçon particulière pour la pratique de son instrument
- ⇒ et évidemment, 2 à 3 répétitions des morceaux à la

Clara présentant son violon maison pendant la semaine. actuel, comparé à son premier violon format 1/8ème

Le covid a quelque peu bousculé la pratique en orchestre, mais pendant 2 ans, le solfège (parfois en visio) et les cours individuels ont pu être maintenus.

Clara est à l'aise avec les représentations publiques : elle se produit volontiers aux fêtes de la musique organisées par l'association Pyxis, et elle participe aux concerts « Cordes dansantes » (ensemble de cordes, où les musiciens jouent tout en se déplaçant selon des chorégraphies) organisés devant un large public dans la salle des fêtes de Belfort. Le plus grand stress est peut-être celui des examens de fin d'année, qui se déroulent devant des professeurs venus d'autres conservatoires et devant le directeur d'études.

Bon courage à elle !



D'argent à deux lions affrontés de sable

BULLETIN D'INFORMATIONS
MUNICIPALMAIRIE D'ANGEOT
2 Rue de l'Ecole
90150 ANGEOTTéléphone/Télécopie :
03 84 23 84 87Messagerie :
mairie.angeot@orange.frSite internet :
<http://www.mairie-angeot.fr>Horaires du secrétariat
de Virginie :Mardi :
8h15 - 12h00
13h30 - 18h00Vendredi :
13h00 - 16h30Horaires d'utilisation des engins
bruyants:jours ouvrables : 8H30 - 12H00 et
14H30 - 19H30samedis : 9H00 - 12H00 et 14H00 -
19H00dimanches et jours fériés : 10H00 -
12H00Rédaction du journal :

Si vous avez des idées ou des sujets à faire partager dans ce journal, veuillez vous adresser à l'accueil de la mairie de Angeot. Virginie vous donnera les coordonnées des personnes concernées.

Réalisation du Tambour Macot 12 :

Pauline DONNA FESSLER

Anne DUPUIS

Thierry LOUVET

Bernadette MARTINATO

Michel NARDIN

Céline OPPENDINGER

Infos de dernière minute !

- ♦ Chères citoyennes, chers citoyens, vous êtes invité(e)s aux vœux du Maire le **samedi 7 janvier 2023** à 11 heures à la salle Camille.

- ♦ PETIT RAPPEL : à partir du 1er janvier 2023, dans votre bac jaune, vous pouvez y ajouter **tous les emballages en plastique** : sacs, sachets, films, barquettes alimentaires, pots, tubes...

- ♦ La déchèterie fixe à l'aéroparc de FONTAINE a ouvert ses portes depuis plusieurs semaines !

Voici les heures d'ouverture en période hivernale : du mardi au vendredi de 9h30 à 12h et de 13h30 à 17h, et le samedi de 9h à 17h.

- ♦ Cette année, 70 sapins s'éprennent le long des rues du village. Bien décorés, ils participent à l'ambiance festive du village !

Et nous avons eu de la chance de les voir sous la neige en ce mois de décembre !

Merci aux habitants ayant accepté de les décorer.



Etat civil

Décès

- ♦ Andrée CORTINOVIS, née BRENIERE, dite "Charlotte", décédée en maison de retraite le 7 juillet 2022 à l'âge de 87 ans
- ♦ Alexis GIRARD, décédé par accident le 15 août 2022 à l'âge de 19 ans
- ♦ Gérard ROUËCHE, décédé en maison de retraite le 21 septembre 2022 à l'âge de 81 ans

Naissance

- ♦ Eden JEANROY CREVOISERAT né le 17 novembre 2022
- ♦ Joy CHEVALIER née le 20 novembre 2022